



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2024/10/122

Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine public

Séance du 14 octobre 2024  
Date de convocation : 8 octobre 2024  
Membres en exercice : 33  
25 présents – 31 votants  
Le quorum est atteint.

**OBJET :** Dénomination d'un espace aménagé, situé à l'intersection du chemin du Moulin d'Etienne et du chemin du Moulin de l'Aure

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

### **Présents :**

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

### **Absents ayant donné procuration :**

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD  
Chantal LAIR-LACHAPPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON  
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON  
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET  
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

### **Absents :**

Sandrine RIOS  
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

**RAPPORTEUR** : Mme Magali NISSARD, adjointe au maire

**EXPOSE** : A l'intersection du chemin du Moulin d'Etienne et du chemin du Moulin de l'Aure se trouve un petit espace séparant les deux voies. Le chemin du Moulin de l'Aure se situant à droite de cet espace en partant vers l'Ouest, fait partie des itinéraires de « Saint Jacques de Compostelle ».

Vauvert est une étape labellisée « Commune Halte » depuis 2023 sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Il s'agit du sentier de grande randonnée GR 653. Les pèlerins qui traversent Vauvert, sortent de la ville par le chemin du Moulin de l'Aure.

Récemment, en concertation avec des habitants de ce quartier et le comité de quartier, cet espace entre les deux voies a été requalifié et aménagé. Il est maintenant agrémenté d'un espace vert planté d'oliviers, d'un petit cheminement, d'une stèle qui communique des informations sur le chemin de St Jacques de Compostelle, et prochainement se fera l'ajout d'un banc intégrant l'emblème de la coquille de St Jacques afin de valoriser ce lieu de pause.

A ce titre, le comité de quartier a mené une réflexion avec les habitants, et a souhaité attribuer un nom à ce nouvel aménagement. L'appellation proposée est « **Square des Jacquets** » en lien avec le passage des pèlerins sur ce chemin de Saint Jacques de Compostelle.

**PROPOSITION** : Le rapporteur propose, donc, au conseil municipal :

- D'approuver la dénomination « **Square des Jacquets** ».
- D'autoriser le maire ou à défaut son adjoint délégué à l'urbanisme, à signer tous les actes y afférents

**DECISION** : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

**POUR EXTRAIT CONFORME**

A Vauvert, le 14 OCT. 2024

Le maire,

  
Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....1.7.OCT.,.2024
- sa notification le.....
- sa publication le.....1.8.OCT.,.2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier